Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260604-235_D51_26-DE

Le Relecq Kerhuon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 JUIN 2026

L'An Deux Mille Vingt Six, le 4 juin, à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie du Relecq-Kerhuon, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Erwan L'EOST.

Date de convocation : 21 mai 2026 Date d'affichage : 21 mai 2026

Etaient présents :

- M. Erwan L'EOST Maire

- Mme Servane METZGER-CORRIGOU
- M. Mathieu LE BOURSICAUD
- Mme Marianne ABAZIOU
- Mme Maryvonne GUILLOTO
- M. Malo JANEIRO-FORTES--COUILLANDRE
- Mme Gwenaëlle KERNEIS
- M. Alban SIMIER
- Mme Françoise MADEC

Adjoints

- M. Alain KERHASCOET
- M. Eric LE GALL
- Mme Safia SYLLA
- Mme Nathalie LAOT
- M. Joël LE BIHAN
- Mme Marion DEZEIX
- M. Jacques POULIQUEN
- Mme Audrey FERDINAND
- M. Philippe HENRY
- Mme Danielle SALAUN
- M. Loïc GOGE
- Mme Sandrine GARZETTI
- M. Raphaël SLEIMAN
- Mme Béatrice GUELLEC
- M. Vincent MEMBRINEZ
- Mme Hélène ROEHRIG
- M. Laurent PÉRON
- M. Philippe MORVAN
- Mme Rachel NICOLAS
- M. Jean-Philippe PONS
- Mme Marie QUÉTIER
- M. Pascal GRIMALDI

Conseillers municipaux

Etaient absents :
- M. Thierry PEYREBESSE donne procuration à M. Erwan L'EOST
- Mme Claudie BOURNOT-GALLOU donne procuration à M. Laurent PÉRON

Madame Rachel NICOLAS a été nommée secrétaire de séance

---

235 – D51 – 26 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260604-235_D51_26-DE

235 – D51 – 26 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

L'article 1650 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune soit instituée une Commission Communale des Impôts Directs (CCID). L'article 1650, paragraphe 3 de ce même Code précise que la durée du mandat des membres de ladite commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des Conseils Municipaux.

Aussi, suite aux récentes élections, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

A cet égard, outre le Maire ou l' Adjoint délégué qui assure la présidence de cette commission, le nombre des commissaires est porté à 8 dans les communes de plus de 2 000 habitants.

Les 8 commissaires titulaires et les 8 commissaires suppléants sont désignés par les soins du Directeur des Services Fiscaux représentant le Préfet du Finistère sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Il est demandé au Conseil Municipal une liste de 16 noms pour les commissaires titulaires et de 16 noms pour les commissaires suppléants.

Sont proposés :

COMMISSAIRES TITULAIRES

Nom Prénom	Adresse
1- HENRY Véronique	xxx
2- LE BOURSICAUD Mathieu	xxx
3- MEMBRINEZ Vincent	xxx
4- PEYREBESSE Thierry	xxx
5- FOURMANTIN Jean-Marie	xxx
6- HARDY Cyrille	xxx
7- PONS Jean-Philippe	xxx
8- MORVAN Philippe	xxx
9- BOSSEUR Michele	xxx
10- AUTRET Auguste	xxx
11- GUILBAUD Luc	xxx
12- NICOLAS Rachel	xxx
13- LE POGAM Vincent	xxx
14- SLEIMAN Raphaël	xxx
15- ABAZIOU Marianne	xxx
16- GUILLERM Anne-Françoise	xxx

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260604-235_D51_26-DE

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

Nom Prénom	Adresse
1- GUILLOTO Maryvonne	xxx
2- GOGE Loïc	xxx
3- GARZETTI Sandrine	xxx
4- DINASQUET Sandrine	xxx
5- FERDINAND Audrey	xxx
6- LAOT Nathalie	xxx
7- SAFIA Sylla	xxx
8- KERNEIS Gwenaëlle	xxx
9- LE GALL Eric	xxx
10- ROEHRIG Hélène	xxx
11- GUELLEC Béatrice	xxx
12- SALAUN Danielle	xxx
13- HENRY Philippe	xxx
14- POULIQUEN Jacques	xxx
15- L'EOST Pierre	xxx
16-	

Mise aux voix la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait au RELECQ-KERHUON, le 4 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE LE RELECQ KERHUON ★ Finistère ★

Erwan L'EOST